canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Service des automobiles et de la navigation

Bureau des expertises

Av. du Grey 110
1014 Lausanne

MODIFICATION D'UN RENDEZ-VOUS D'INSPECTION PAR INTERNET

➡ **www.vd.ch/san**

(rubrique Automobiles – Expertises – Déplacer rendez vous)

➡ **https://www.viacar.ch/dispo**

MODE D'EMPLOI

Accès

L'accès au portail IDISPO se fait via l'adresse suivante : **www.viacar.ch/dispo ou** à partir de du site internet du SAN.
Le masque ci-dessous s'affichera

Il s'agira ensuite de sélectionner l'onglet **> Contrôles techniques** afin de poursuivre votre login.

Login

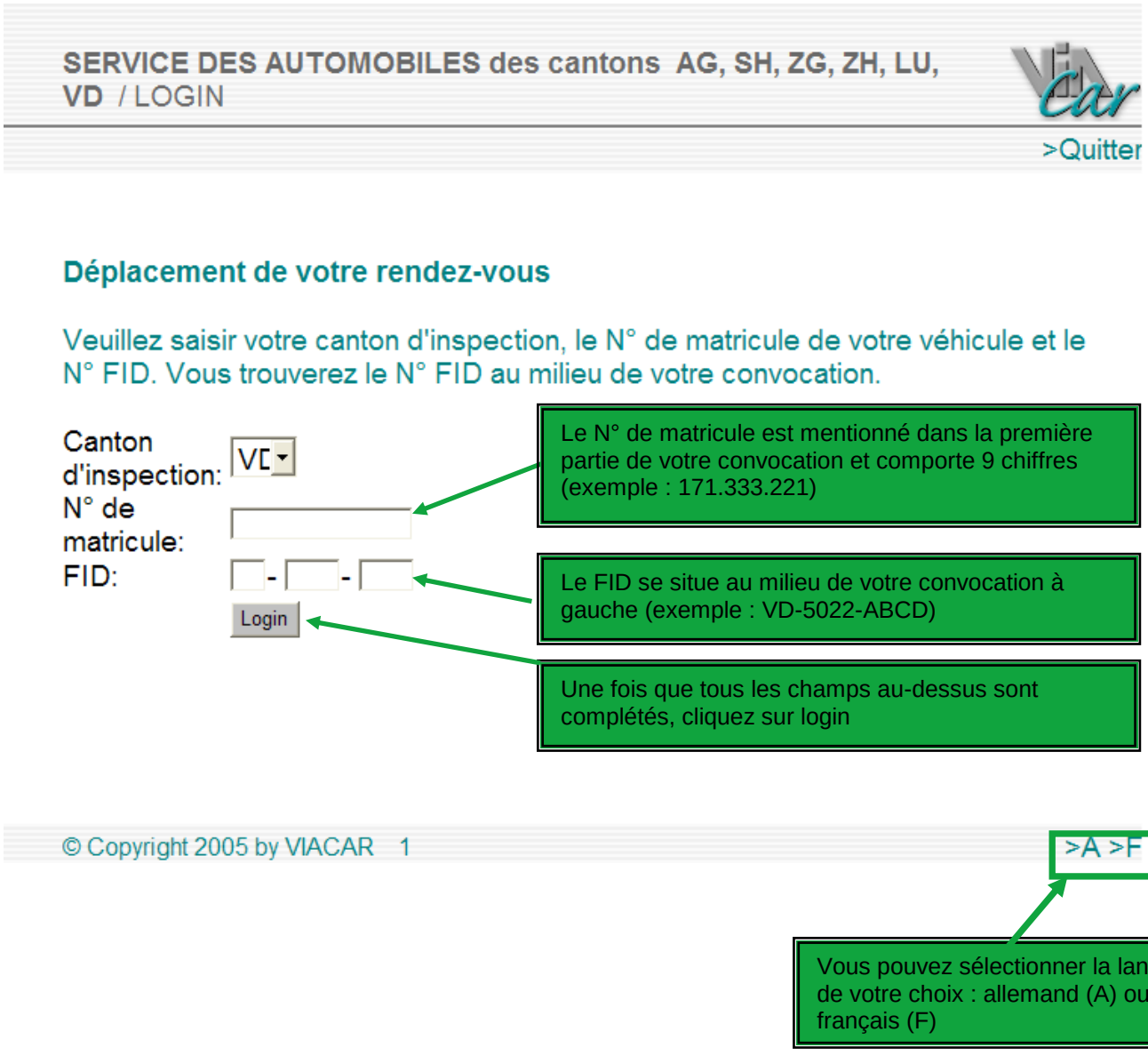
SERVICE DES AUTOMOBILES des cantons AG, SH, ZG, ZH, LU, VD / LOGIN
>Quitter
Déplacement de votre rendez-vous
Veuillez saisir votre canton d'inspection, le N° de matricule de votre véhicule et le N° FID. Vous trouverez le N° FID au milieu de votre convocation.
Canton d'inspection:
N° de matricule:
FID:
Login
Le N° de matricule est mentionné dans la première partie de votre convocation et comporte 9 chiffres (exemple : 171.333.221)
Le FID se situe au milieu de votre convocation à gauche (exemple : VD-5022-ABCD)
Une fois que tous les champs au-dessus sont complétés, cliquez sur login
© Copyright 2005 by VIACAR 1
>A >F
Vous pouvez sélectionner la langue de votre choix : allemand (A) ou français (F)

Données personnelles

SERVICE DES AUTOMOBILES du canton VD / FIXATION DE RENDEZ-VOUS VEHICULE
>Logout
Données du détenteur:
Détenteur: Nom Prénom, Adresse complète
Téléphone:
E-Mail:
Modifier les données du E-mail
Cliquez sur ce bouton afin d'y inscrire vos coordonnées, selon l'exemple ci-dessous. Vous ne pourrez pas modifier votre rendez-vous si les champs ne sont pas complétés.
Données véhicule:
Plaques: VD 1234
N° de matricule: 627.850.761
Genre de véhicule: Voiture de tourisme
Marque et type: Subaru Justy
N° de Chassis: JDAM300F001009900
N° homologation: 1SC706
Couleur: bleu
Poids total: 1390 kg
Inspections:
Date | Heure | Raison de l'inspection | Lieu d'inspection
jeudi 01.05.2014 | 11:10 | Contrôle périodique | Aigle SAN
Remarques:
Modifications possibles sur ce rendez-vous jusqu'au: 28.04.2014
Déplacer l'inspection
Afficher la convocation
Annuler
En cliquant sur ce bouton vous allez déplacer votre rendez-vous
Vous avez la possibilité de visualiser votre convocation si vous le souhaitez

Il est impératif que vous complétiez ces champs, sinon vous ne pourrez pas déplacer votre rendez-vous.

Vous ne pouvez modifier votre rendez-vous que 2 fois dans le délai qui vous est imparti.

L'adresse électronique permettra de vous confirmer que votre rendez-vous a été changé et le numéro de téléphone peut être nécessaire pour vous joindre si nous avons besoin de précisions.

Choix d'une nouvelle date

Vous ne pouvez pas déplacer votre rendez-vous au-delà du délai qui vous est imparti.

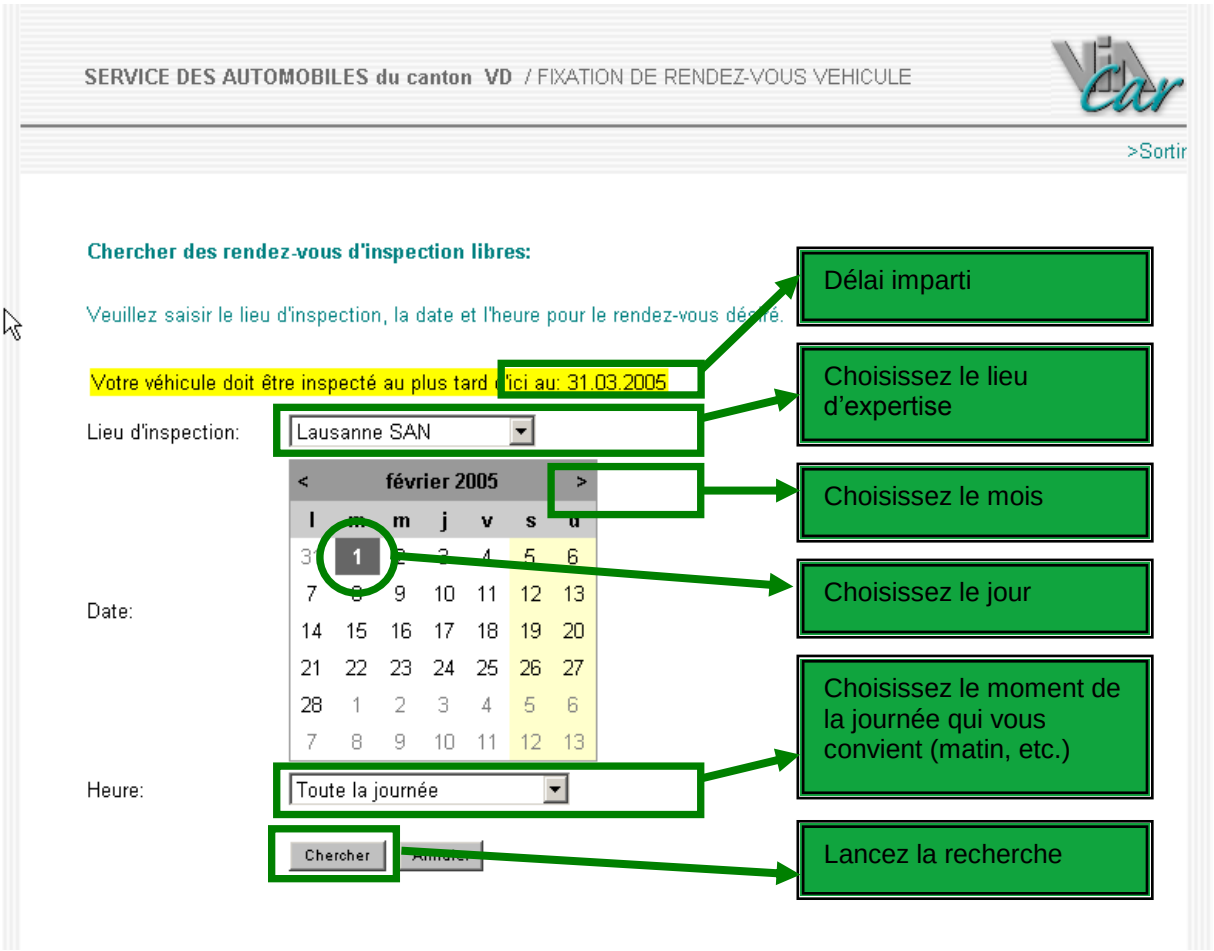
SERVICE DES AUTOMOBILES du canton VD / FIXATION DE RENDEZ-VOUS VEHICULE
>Sortir
Chercher des rendez-vous d'inspection libres:
Veuillez saisir le lieu d'inspection, la date et l'heure pour le rendez-vous désiré.
Votre véhicule doit être inspecté au plus tard ici au: 31.03.2005
Lieu d'inspection:
Lausanne SAN
Date:
février 2005
Heure:
Toute la journée
Chercher
Délai imparti
Choisissez le lieu d'expertise
Choisissez le mois
Choisissez le jour
Choisissez le moment de la journée qui vous convient (matin, etc.)
Lancez la recherche

Nous vous proposons plusieurs dates. Cliquez sur le rendez-vous qui vous convient ou vous pouvez demander une nouvelle recherche.

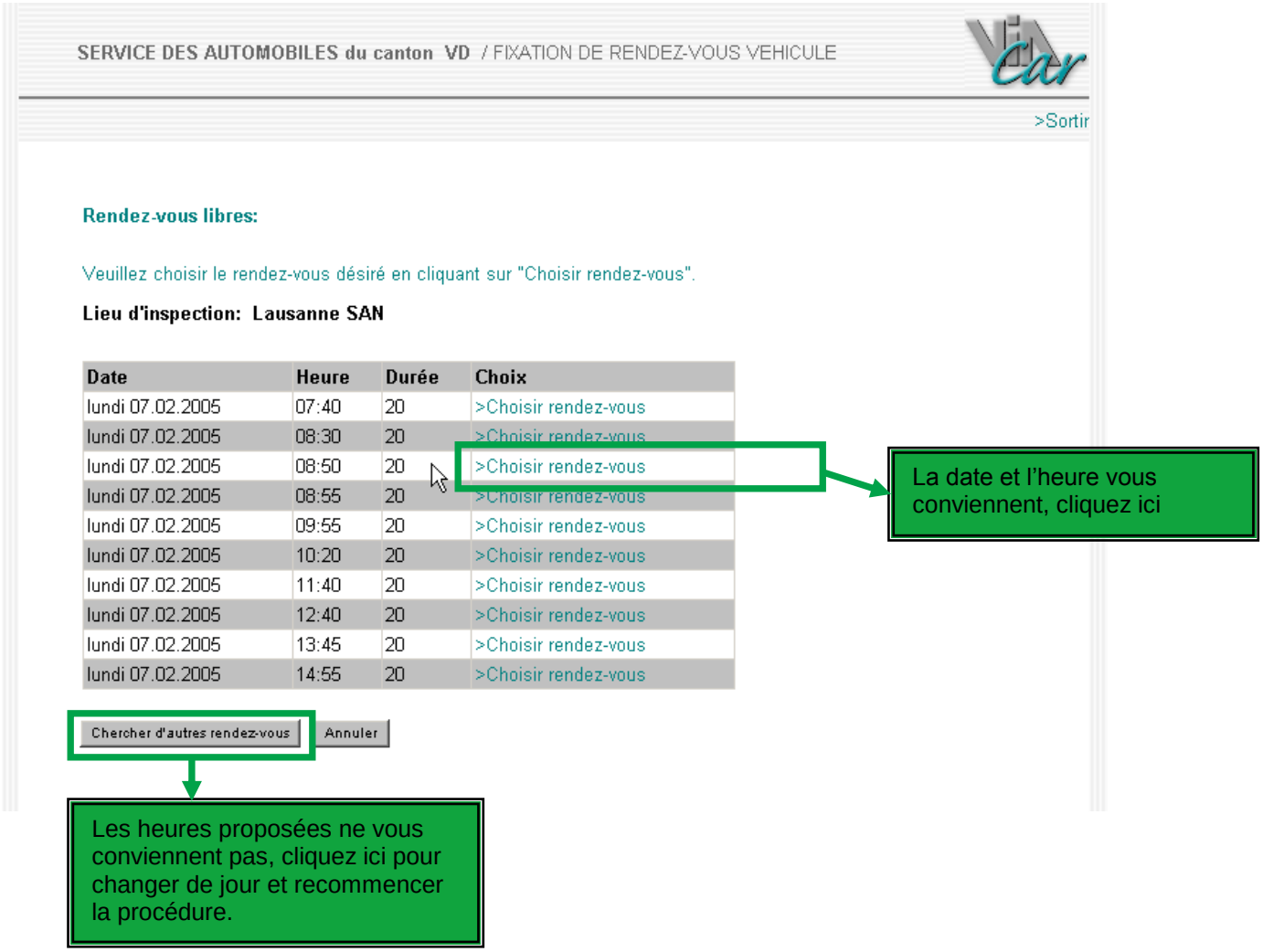
SERVICE DES AUTOMOBILES du canton VD / FIXATION DE RENDEZ-VOUS VEHICULE
>Sortir
Rendez-vous libres:
Veuillez choisir le rendez-vous désiré en cliquant sur "Choisir rendez-vous".
Lieu d'inspection: Lausanne SAN
Date | Heure | Durée | Choix
lundi 07.02.2005 | 07:40 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 08:30 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 08:50 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 08:55 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 09:55 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 10:20 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 11:40 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 12:40 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 13:45 | 20 | >Choisir rendez-vous
lundi 07.02.2005 | 14:55 | 20 | >Choisir rendez-vous
La date et l'heure vous conviennent, cliquez ici
Chercher d'autres rendez-vous
Annuler
Les heures proposées ne vous conviennent pas, cliquez ici pour changer de jour et recommencer la procédure.

Confirmation du nouveau rendez-vous

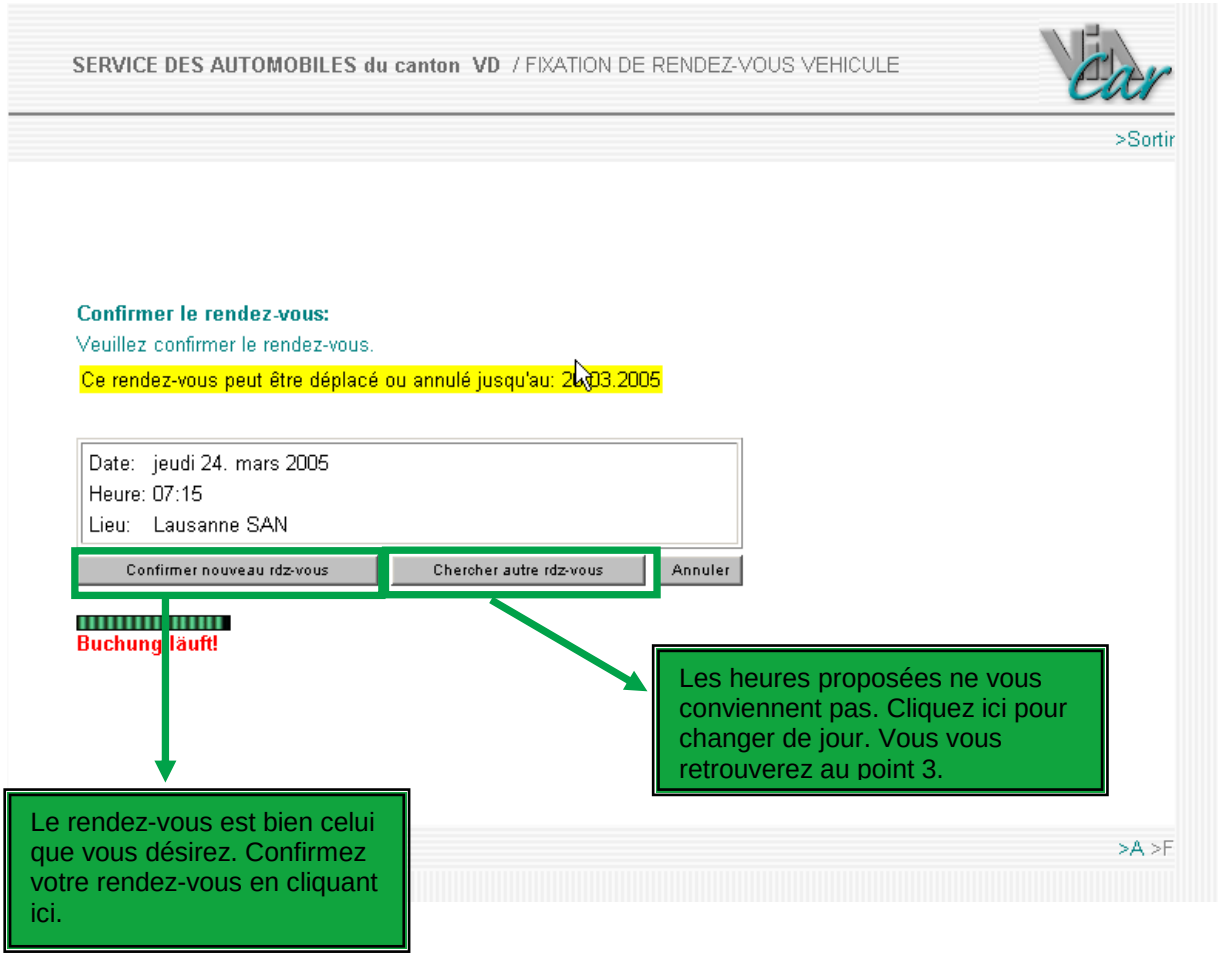
SERVICE DES AUTOMOBILES du canton VD / FIXATION DE RENDEZ-VOUS VEHICULE
>Sortir
Confirmer le rendez-vous:
Veuillez confirmer le rendez-vous.
Ce rendez-vous peut être déplacé ou annulé jusqu'au: 24.03.2005
Date: jeudi 24. mars 2005
Heure: 07:15
Lieu: Lausanne SAN
Confirmer nouveau rdz-vous
Chercher autre rdz-vous
Annuler
Buchung läuft!
Les heures proposées ne vous conviennent pas. Cliquez ici pour changer de jour. Vous vous retrouverez au point 3.
Le rendez-vous est bien celui que vous désirez. Confirmez votre rendez-vous en cliquant ici.
>A >F

Une nouvelle convocation pour l'inspection est éditée. Nous vous conseillons de l'imprimer.

Le processus est terminé vous pouvez donc sortir de l'application en cliquant sur le bouton «sortir» situé en haut à droite de votre écran.

Dans les heures qui suivront la modification de votre rendez-vous, vous recevrez sur votre messagerie la confirmation du déplacement de rendez-vous.

01.02.2005 / INTER

SERVICE DES AUTOMOBILES du canton VD / FIXATION DE RENDEZ-VOUS VEHICULE

>Logout

Service des automobiles
et de la navigation
Centre de Lausanne
Av. du Grey 110
1014 Lausanne
Tél.:+41(0)21 316 82 10
Sélection 1
Fax:+41(0)21 316 88 88
rendez-vous.expertises@vd.ch

Aigle
Ch. Sous-le-Grand-pré 12
1860 Aigle
Tél.:+41(0)24 557 71 30
Fax:+41(0)24 466 45 57
San.aigle@vd.ch

Nyon
Ch. du Bochet 8
1260 Nyon
Tél.:+41(0)22 557 52 90
Fax:+41(0)22 557 53 00
San.nyon@vd.ch

Yverdon-les-Bains
Rte de Lausanne 24
Case postale 1290
1401 Yverdon-les-Bains
Tél.:+41(0)24 557 65 10
Fax:+41(0)24 425 01 34
San.Yverdon@vd.ch

06.03.2015 / INTER

Nom, Prénom
Adresse

Contrôle technique du véhicule, VD 212'048

Madame, Monsieur,

Le véhicule mentionné ci-dessous est, selon l'art. 33 de l'ordonnance concernant les exigences techniques des véhicules routiers (OETV), soumis au contrôle technique périodique

Jour / Date	**jeudi 30 avril 2015 11:40**	**Heure**	Piste 6
Lieu d'inspection	**Lausanne La Blécherette**	**Service des automobiles**	
	Av du Grey 110		
	1014 Lausanne		
Prix	65.00		
Raison de la convocation	Contrôle périodique		
Remarques			
Nouveauté! Vous pouvez déplacer votre rendez-vous par internet	http://www.san.vd.ch		FID: VD-4051-YMPD
Détenteur	Nom, Prénom Adresse		
N° matricule			Dernier contrôle: 23.08.2010
Marque et type	Skoda Octavia C 2.0TDI		

Pour faciliter le contrôle technique, nous vous prions de bien vouloir prendre note des indications ci-après :
- veuillez placer le véhicule 10 minutes avant l'heure de convocation dans la zone d'attente de la piste indiquée
- le véhicule ou remorque de moins de 3'500 kg doit être non chargé. Son châssis et ses organes mécaniques doivent être particulièrement propres
- le véhicule de transport de choses de plus de 3'500 kg de poids total doit être présenté chargé à min. 75% du poids total ou être au bénéfice d'un protocole de test de freinage en charge. Le détenteur ou son délégataire est responsable de l'arrimage.
- vous présenterez à l'expert la convocation, le permis de circulation et le carnet antipollution si nécessaire
- vous devez annoncer préalablement toute modification technique; à défaut un nouveau rendez-vous devra être fixé

Les conditions de contrôle technique pour chaque catégorie de véhicules peuvent être consultées sur Internet http://www.vd.ch/san.
La facture vous parviendra dans les jours suivant le contrôle. Le dépôt de plaque(s), l'annulation du permis de circulation, l'annulation ou report du rendez-vous doivent nous être annoncés au plus tard 3 jours ouvrables (lu-ve) avant la date fixée, faute de quoi l'émolument prévu sera facturé. Il en va de même en cas de non présentation au rendez-vous fixé. L'annulation du permis de circulation ou le dépôt de plaque(s) supprime le rendez-vous.

Avec nos meilleures salutations

Imprimer la convocation | Suivant

Dans les heures qui suivront la modification de votre rendez-vous, vous recevrez sur votre messagerie la confirmation du déplacement de rendez-vous.

— Transféré par Jean-François ABATE/SAN/admin-VD le 02.05.2014 13:21 —

De : rendez-vous.expertises@vd.ch
A :
Date : 02.05.2014 13:15
Objet : Contrôle technique du véhicule, VD 227'817 (N° matricule 598.492.153)

02.05.2014 / INTER
Masset SA
En budron 7B
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Contrôle technique du véhicule, VD 227'817

Madame, Monsieur,

Le véhicule mentionné ci-dessous est, selon l'art. 33 de l'ordonnance concernant les exigences techniques des véhicules routiers (OETV), soumis au contrôle technique périodique

Lieu d'inspection
Lausanne La Blécherette, Service des automobiles, Av du Grey 110, 1014 Lausanne

Jour / Date: mardi 27 mai 2014, Heure: 12:15 Heure, Piste: 5, Prix: 65.00

Détenteur: Masset SA
En budron 7B, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
N° matricule: 598.492.153
Marque et type: Chevrolet Nubira Stat 2.0D
Raison de la convocation Contrôle périodique
Remarques

Pour faciliter le contrôle technique, nous vous prions de bien vouloir prendre note des indications ci-après :
- veuillez placer le véhicule 10 minutes avant l'heure de convocation dans la zone d'attente de la piste indiquée
- le véhicule de moins de 3'500 kg doit être non chargé. Le véhicule ou la remorque et son châssis doivent être propres
- le véhicule de transport de choses de plus de 3'500 kg de poids total doit être présenté chargé à min. 75% du poids total ou être au bénéfice d'un protocole de test de freinage en charge. Le détenteur ou son délégataire est responsable de l'arrimage.
- vous présenterez à l'expert la convocation, le permis de circulation et le carnet antipollution si nécessaire
- vous devez annoncer préalablement toute modification technique; à défaut un nouveau rendez-vous devra être fixé

La facture vous parviendra dans les jours suivant le contrôle. Celui-ci sera également facturé si vous ne présentez pas le véhicule.
Les conditions de contrôle technique pour chaque catégorie de véhicules peuvent être consultées sur Internet http://www.vd.ch/san.
Le dépôt de la/les plaque(s) d'immatriculation avant l'expertise entraîne l'annulation du rendez-vous. En cas de dépôt auprès d'un office de poste, veuillez nous aviser au moins 3 jours ouvrables (lu-ve) avant la date fixée, de même si vous reportez ou annulez le rendez-vous, faute de quoi l'émolument prévu sera facturé.

Avec nos meilleures salutations